

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230413-B_13042023_21-DE



B.13042023.21

**DEPARTEMENT
DU NORD**



COMMUNE DE WALLERS ARENBERG

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS ELUS :
29

L'An Deux Mille Vingt-trois, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE
29

Étaient présents (24) : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK, Adjoint, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHÉDEZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armel BISIAUX, Émile LAURANT, Mathieu DECARPENTRY, Bénédicte COTTEL, Dominique NICODEME, Serge HARDY, Fabienne BENOIT ,Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :
24

Étaient Excusés (4) : Marc STIEVENARD (procuration à Bernard CARON), Laurent STAQUET (procuration à Jean-Pierre SELVEZ), Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Cathy TYLEK (procuration à Magalie DUTRIEUX).

Était Absent (1) : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Yoann HOCHÉDEZ.

Date d'envoi de la convocation : 06/04/2023.

Objet : Signature d'une convention relative à la conclusion d'une concession de stationnement

Rapporteur : Géry CATTIAU, Adjoint délégué à l'aménagement urbain et agricole

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment son article L.123-1-12,

Vu le projet de monsieur Benjamin RUDENT d'installer son cabinet d'ostéopathie (immatriculé sous le SIREN 817416316) au 9 rue Marcel Danna à WALLERS.

Ce projet nécessite la création de trois places de stationnements dont une PMR, réservées à la patientèle, situées dans un rayon de cinquante mètres autour du projet.

Compte tenu des obligations imposées par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) d'une part, et d'autre part de l'impossibilité technique pour le porteur de projet de réaliser le nombre de stationnements requis, il est proposé d'établir une convention de concession de stationnement (trois places) sur le parking de la mairie, rue Marcel Danna en application de l'article L. 151-33 du Code de l'Urbanisme

Cette convention est prise pour une durée de 6 ans à compter de sa signature par les parties.

En contrepartie, Monsieur Benjamin RUDENT s'engage à verser une contribution annuelle d'un euro par place de stationnement.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230413-B_13042023_21-DE



B.13042023.21

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- **APPROUVE la convention relative à la conclusion de cette concession de stationnement annexée à la présente délibération ;**
- **CHARGE Monsieur le Maire de veiller à l'application juridique et comptable de la présente délibération.**

**Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente délibération.**

A Wallers Arenberg, le 13 avril 2023

Le Maire,

Salvatore CASTIGLIONE

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE W.' at the top, a star on the left, and '59135 (Nord)' at the bottom. The signature is a large, stylized cursive mark.